

• Arbitrage

L'arbitrage des matchs de poules (tir par équipes) est assuré conformément au cahier des charges par les arbitres désignés en relation avec le PCRA de la ligue.

(Application au 01/04/2010)

• Déroulement du championnat

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les 16 équipes (hommes et femmes) sont réparties en 4 poules de 4 équipes, selon la formule suivante :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
8 ^{ème}	7 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}
9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
16 ^{ème}	15 ^{ème}	14 ^{ème}	13 ^{ème}

Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les 3 autres (3 matches).

A l'issue de ces 3 matches, un classement par poule est établi par **attribution de points** :

- sur le tir de qualification : les 8 premières équipes se voient attribuer 1 point, les 8 dernières équipes marquent 0 point ;
- sur les matches de poule : match gagné = 1 point
match perdu = 0 point

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}

En cas d'égalité

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 3 matches de poule : les scores des matches *(sans addition d'un éventuel score de barrage)* des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue des 3 matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule ;



• **Duels de classement - 2 matches**

Match 1 : les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, et les équipes de la poule 2 celles de la poule 3.

Match 2 : les vainqueurs et les vaincus des matches 1 se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

A l'issue de ces 2 derniers matches :

les 1 ^{er} de chaque poule seront classés	de la 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} place
les 2 ^{ème} de chaque poule seront classés	de la 5 ^{ème} à la 8 ^{ème} place
les 3 ^{ème} de chaque poule seront classés	de la 9 ^{ème} à la 12 ^{ème} place
les 4 ^{ème} de chaque poule seront classés	de la 13 ^{ème} à la 16 ^{ème} place

• **Classement d'une manche de D1 - Attribution des points**

A la fin de chaque manche de D1, les équipes reçoivent les points suivants, selon leur classement

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
40	36	32	28	24	21	18	15

9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème
12	10	8	6	4	3	2	1

• **Classement final de D1 de l'année**

A l'issue des 4 manches de D1 de l'année, les équipes sont classées de la 1^{ère} à la 16^{ème} place en fonction du nombre de points acquis sur les 4 épreuves de D1.

En cas d'égalité du nombre de points entre les équipes, le départage se fait ainsi jusqu'à suppression de l'égalité :

1. les scores cumulés de tous les duels de l'équipe (sans addition d'éventuels scores de barrage) des 4 épreuves de D1 ;
2. le meilleur classement obtenu sur une épreuve de D1 ;
3. le meilleur total des places obtenues sur les 4 épreuves de D1 ;
4. le meilleur total des scores de qualification (scores des 3 archers) obtenus sur les 4 épreuves de D1 ;
5. tirage au sort.

Exemple de simulation du classement final après les 4 épreuves de D1 de l'année :

Classement	Manche 1		Manche 2		Manche 3		Manche 4		TOTAL		
	Pts	Score	Pts	Score	pts	Score	Pts	Score	Pts	Score	
Equipe 1	40	1159	24	1135	40	1161	36	1152	140	4607	Ch de France
Equipe 2	28	1158	36	1152	36	1147	32	1151	132	4608	
Equipe 3	36	1139	32	1142	32	1134	24	1149	124	4564	
Equipe 4	15	1121	40	1149	28	1132	40	1157	123	4559	
Equipe 14	3	1095	3	1096	4	1098	3	1085	13	4374	
Equipe 15	8	1119	1	1101	1	1090	2	1082	12	4392	Descente en D2
Equipe 16	1	1093	2	1099	6	1108	1	1079	10	4379	



En cas d'égalité

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 3 matches de poule : les scores des matches (*sans addition d'un éventuel score de barrage*) des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue des 3 matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

• Duels de classement - 2 matches

Les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, et les équipes de la poule 2 celles de la poule 3.

Puis les vainqueurs et les vaincus de ces matches se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1ère	1ère	1ère	1ère
2ème	2ème	2ème	2ème
3ème	3ème	3ème	3ème
4ème	4ème	4ème	4ème

A l'issue de ces 2 derniers matches :

les 1^{er} de chaque poule seront classés
les 2^{ème} de chaque poule seront classés
les 3^{ème} de chaque poule seront classés
les 4^{ème} de chaque poule seront classés

de la 1^{ère} à la 4^{ème} place
de la 5^{ème} à la 8^{ème} place
de la 9^{ème} à la 12^{ème} place
de la 13^{ème} à la 16^{ème} place.

Les équipes classées 1^{ère} sont déclarées :

CHAMPION DE FRANCE DES JEUNES GARÇONS PAR EQUIPES DE CLUB
CHAMPIONNE DE FRANCE DES JEUNES FILLES PAR EQUIPES DE CLUB

C.3.4.1 LA SEMAINE JEUNES DU TIR A L'ARC - CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE LIGUE

• La compétition

La « Semaine Jeunes » se déroule chaque année à une date fixée par la FFTA.

Elle est réservée aux archers tirant en arc classique dans les catégories suivantes :

En individuel :

Minimes garçons	Minimes filles
Cadets	Cadettes
Juniors garçons	Juniors filles

Équipes de Ligue :

Minimes garçons	Minimes filles
Cadets/Juniors garçons	Cadettes/Juniors filles

Cette compétition est séparée en deux épreuves bien distinctes :

- ✓ une compétition individuelle avec finales par poules pour les catégories minimes, cadets et juniors (garçons et filles) ;
- ✓ une compétition par équipes, support du **Championnat de France Jeunes par Equipes de Ligue** pour la catégorie minimes (garçons et filles) et cadets/juniors (garçons et filles).

Chaque équipe se compose de 3 archers maximum.

Les surclassements ne sont pas autorisés.

Les compétitions sont arbitrées par de jeunes arbitres sélectionnés par leur ligue et encadrés par des arbitres confirmés.



• **Le programme de la « Semaine Jeunes »**

	Jour 1 Mercredi	Jour 2 Jeudi	Jour 3 Vendredi	Jour 4 Samedi	Jour 5 Dimanche
Matin		Qualification 2x70m Cadet Homme Junior Homme 2x50m Minime Fille	Matchs individuels par poules Cadet Homme Junior Homme Minime Fille Podium	Qualification 2x70m et 2x50m Equipes Cadet/Junior (garçons) Minime Fille	Matchs de Classement (toutes catégories) (2 matchs) Podium
Après-midi	Entraînement officiel	Qualification 2x70m Cadet Fille Junior Fille 2x50m Minime Homme	Matchs individuels par poules Cadet Fille Junior Fille Minime Homme Podium	Qualification 2x70m et 2x50m Equipes Cadet/Junior (filles) Minime Fille	Départ des équipes
	Réunion des entraîneurs		Entraînement Officiel pour le Tir par équipes	Matchs de poules toutes catégories (3 matchs)	
			Cérémonie d'ouverture Présentation des équipes		

• **L'épreuve individuelle** (*Application au 01/04/2010 – Comité Directeur des 30 et 31 janvier 2010*)

Un maximum de compétiteurs doit pouvoir participer aux épreuves individuelles. Le nombre d'archers de chaque catégorie est donc ouvert, dans la mesure des possibilités de l'organisateur. Cependant le terrain devra pouvoir accueillir un minimum de 48 cibles. En fonction des possibilités liées à la nature du terrain, privilégier le tir en rythme A-B-C [couloirs de 5m].

Les distances de tir :

Minimes (garçons et filles)	50m
Cadets (garçons et filles)	70m
Juniors (garçons et filles)	70m

Les blasons : tous les tirs ont lieu sur blasons de 122cm.

La position des compétiteurs lors des phases de qualification : les compétiteurs d'un même club et/ou d'une même ligue seront positionnés à 1 par cible sur des cibles contiguës : 1A, 2A, 3A, 1B, 2B, 3B, etc ...

Le déroulement des phases finales individuelles :

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les 32 archers dans chaque catégorie représentée sont répartis en 8 poules de 4 archers

Point de bonification : si 32 archers sélectionnés, 1 point de bonification pour les 16 premiers des qualifications est accordé.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4	Poule 5	Poule 6	Poule 7	Poule 8
1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
16 ^{ème}	15 ^{ème}	14 ^{ème}	13 ^{ème}	12 ^{ème}	11 ^{ème}	10 ^{ème}	9 ^{ème}
17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}	21 ^{ème}	22 ^{ème}	23 ^{ème}	24 ^{ème}
32 ^{ème}	31 ^{ème}	30 ^{ème}	29 ^{ème}	28 ^{ème}	27 ^{ème}	26 ^{ème}	25 ^{ème}



Le Tir sur cibles extérieures - Règlement français des épreuves fédérales

Dans chaque poule, chaque archer rencontre les trois autres, ce qui correspond à 3 matchs pour tous les archers. En cas d'égalité à l'issue d'un match, on procède à un tir de barrage selon le règlement international :

match gagné = 1 point
match perdu = 0 point

Dans chaque poule, les archers sont classés en fonction de leur nombre de points à l'issue des 3 matchs. En cas d'égalité de points, le cumul des scores réalisés sur chaque match est pris en compte (*sans addition d'un éventuel score de barrage*). Si l'égalité persiste, l'archer ayant obtenu la meilleure place lors de la phase de qualification l'emporte.

On obtient le tableau suivant :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4	Poule 5	Poule 6	Poule 7	Poule 8
1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}

Pour tous les 1^{er} de chaque poule = 8 archers

Les archers sont placés dans un tableau de duels de 1/4 de finale en fonction du total réalisé sur le cumul des scores des 3 matchs de poules.

Exemple : l'archer 1 est celui qui a réalisé le plus grand cumul sur ces 3 matchs de poule, l'archer 8 est l'archer ayant réalisé le moins bon cumul sur ces 3 matchs de poule.

En cas d'égalité, l'archer ayant obtenu la meilleure place lors de la phase de qualification l'emporte.

On procède ensuite à un 1/4 de finale par des matchs en élimination directe.

Exemple : le 1^{er} rencontre le 8^{ème}, le second rencontre le 7^{ème}, etc ...

Les archers perdants leurs 1/4 de finale se rencontrent en match de repêchage afin de déterminer leur classement final sur l'épreuve. Les matchs de repêchages se déroulent en même temps que les demi-finales et finales du tableau principal.

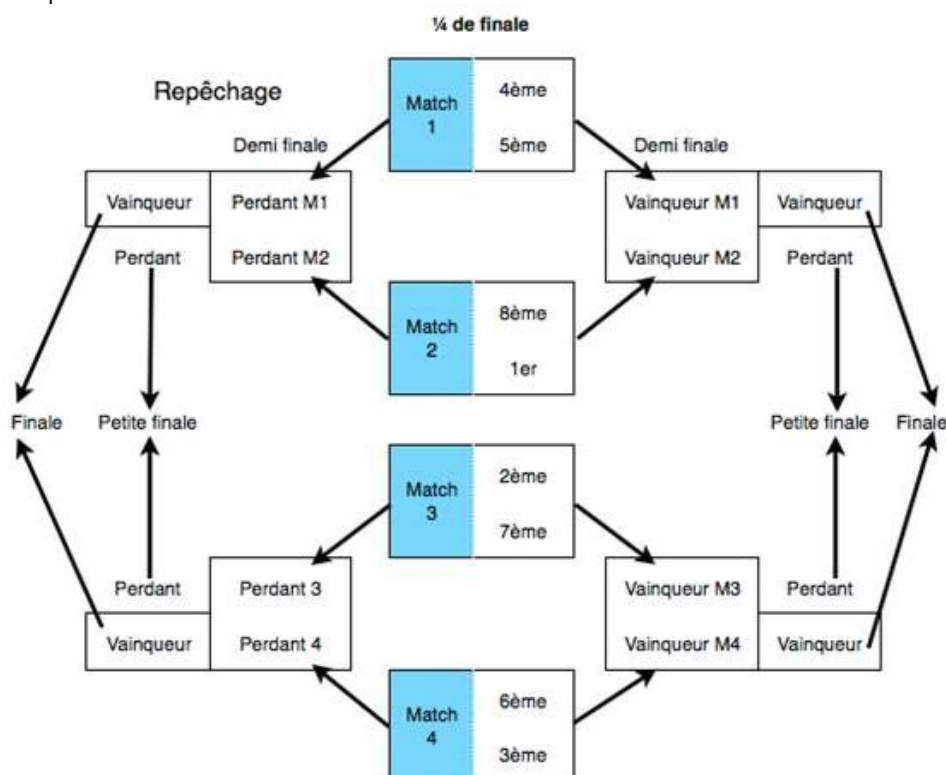
Le principe retenu est le suivant :

1/2 finales en élimination directe.

Petite finale et finale

De la 1^{ère} à la 4^{ème} place : 6 matchs

De la 5^{ème} à la 8^{ème} place : 6 matchs



Pour tous les seconds de chaque poule = 8 archers

Le principe reste le même que pour les premiers de chaque poule afin de déterminer le classement des archers aux places de 9^{ème} à 16^{ème} de l'épreuve :

- Classement des archers de 1 à 8 en fonction du total réalisé sur le cumul des scores des 3 matchs de poules.
- Les archers sont placés dans un tableau de duels de 1/4 de finale
- 1/4 de finale en élimination directe avec repêchage pour les perdants
- 1/2 finale puis finale et petite finale afin d'attribuer les places de 9^{ème} à 16^{ème} de l'épreuve

Pour tous les 3^{ème} de chaque poule = 8 archers

Le principe reste le même que pour les premiers et seconds de chaque poule afin de déterminer le classement des archers aux places de 17^{ème} à 24^{ème} de l'épreuve :

- Classement des archers de 1 à 8 en fonction du total réalisé sur le cumul des scores des 3 matchs de poules.
- Les archers sont placés dans un tableau de duels de 1/4 de finale
- 1/4 de finale en élimination directe avec repêchage pour les perdants
- 1/2 finale puis finale et petite finale afin d'attribuer les places de 17^{ème} à 24^{ème} de l'épreuve

Pour tous les 4^{ème} de chaque poule = 8 archers

Le principe reste le même que pour les premiers et seconds de chaque poule afin de déterminer le classement des archers aux places de 25^{ème} à 32^{ème} de l'épreuve :

- Classement des archers de 1 à 8 en fonction du total réalisé sur le cumul des scores des 3 matchs de poules.
- Les archers sont placés dans un tableau de duels de 1/4 de finale
- 1/4 de finale en élimination directe avec repêchage pour les perdants
- 1/2 finale puis finale et petite finale afin d'attribuer les places de 25^{ème} à 32^{ème} de l'épreuve

Dans le cas où il y aurait moins de 32 archers dans une catégorie :

De 24 à 31 participants : il est constitué 8 poules de 3 archers
Point de bonification aux 8 premiers archers des qualifications.

De 16 à 23 participants : il est constitué 4 poules de 4 archers
Point de bonification aux 8 premiers archers des qualifications.

De 12 à 15 participants : il est constitué 4 poules de 3 archers
Point de bonification aux 4 premiers archers des qualifications.

De 8 à 11 participants : il est constitué 2 poules de 4 archers
Point de bonification aux 4 premiers archers des qualifications.

De 6 à 7 participants : il est constitué 2 poules de 3 archers
Point de bonification aux 2 premiers archers des qualifications.

De 4 à 5 participants : il est constitué 1 poule de 4 archers
Point de bonification aux 2 premiers archers des qualifications.

3 participants : il est constitué 1 poule de 3 archers
Point de bonification au 1^{er} archer des qualifications.

2 participants : finale.

- **L'épreuve par équipes** (*Application au 01/04/2010 - Comité Directeur des 30 et 31 janvier 2010*)

Cette compétition comprend :

- ✓ **une phase de qualification :**
 - Un FITA pour les équipes Cadets/Juniors (garçons et filles)
 - Un FITA pour les équipes Minimes (garçons et filles)
- ✓ **une phase finale qui se dispute par poules**



Le Tir sur cibles extérieures - Règlement français des épreuves fédérales

La Composition des équipes :

- ✓ Les équipes de ce championnat sont composées de 3 archers.
- ✓ La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le début de la compétition par équipes (dépôt de la composition de l'équipe au greffe).
- ✓ Les équipes cadets/juniors ne peuvent être constituées que de cadets ou/et de juniors. Le surclassement des benjamins et des minimes n'est pas admis.
- ✓ Dans les équipes de minimes, le surclassement des benjamins n'est pas admis.
- ✓ Le nombre d'équipes par ligue n'est pas limité.

Catégories, nombre d'équipes, blasons et distances de tir :

Pour la phase finale, 16 équipes maximum par catégorie sont qualifiées :

Cadets/juniors 16 équipes garçons + 16 équipes filles Tir à 70m sur blasons de 122cm
Minimes 16 équipes garçons + 16 équipes filles Tir à 50m sur blasons de 122cm

En fonction de nombre d'équipes engagées, par catégories :

16 équipes et plus on constitue 4 poules de 4 équipes
de 12 à 15 équipes 4 poules de 3 équipes
de 8 à 11 équipes 2 poules de 4 équipes
de 4 à 7 équipes 1/2 finale et Finale entre les 4 premières équipes des qualifications
3 équipes Finale entre les 2 premières équipes des qualifications
2 équipes Finale

Les équipes qui, de par leur performance, ne rentrent pas dans le tableau par poules, ne prennent pas part aux matchs.

Déroulement :

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les 16 équipes (hommes et femmes) sont réparties en 4 poules de 4 équipes, selon la formule suivante :

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13

Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les 3 autres (3 matchs).

A l'issue de ces 3 matchs, un classement par poule est établi par **attribution de points** :

- * sur le tir de qualification : les 8 premières équipes se voient attribuer 1 point, les 8 dernières équipes marquent 0 point ;
- * sur les matchs de poule : Match gagné = 1 point
Match perdu = 0 point

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}

En cas d'égalité :

- ✓ De score à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ de points après les 3 matchs de poule : les scores des matchs (*sans addition d'un éventuel score de barrage*) des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant obtenu la meilleure place lors de la phase de qualification l'emporte.



Matches de classement (2 matches)

Match 1 : les équipes classées au même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, et les équipes de la poule 2 celles de la poule 3.

Match 2 : les vainqueurs et les vaincus des matches 1 se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

A l'issue de ces deux derniers matches :

les 1 ^{ers} de chaque poule seront classés	de la 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} place
les 2 ^{èmes} de chaque poule seront classés	de la 5 ^{ème} à la 8 ^{ème} place
les 3 ^{èmes} de chaque poule seront classés	de la 9 ^{ème} à la 12 ^{ème} place
les 4 ^{èmes} de chaque poule seront classés	de la 13 ^{ème} à la 16 ^{ème} place

Si moins de 16 équipes :

De 12 à 15 équipes : il est constitué 4 poules de 3 équipes
Point de bonification à l'issue des qualifications aux 4 premières équipes des qualifications.

De 8 à 11 équipes : il est constitué 2 poules de 4 équipes
Point de bonification à l'issue des qualifications aux 4 premières équipes des qualifications.

De 4 à 7 : les 4 premières équipes se rencontrent sous forme de demi-finales et finales pour l'attribution du podium du championnat.

3 équipes : finale entre les deux premières équipes, la 3^{ème} équipe se classe 3^{ème} du championnat.

2 équipes : finale

C.3.5 LA DIVISION NATIONALE ARCS A POULIES (DNAP)

Composition	16 équipes Hommes et 8 équipes Femmes.
Répartition géographique	1 groupe national pour chaque catégorie
Compétitions	Le ou les regroupements nationaux Arc à Poulies + le Championnat de France Arc à Poulies Scratch Fita 2x70m.
Résultats	Le club dont l'équipe est classée 1 ^{ère} , sur la somme des points acquis des différentes étapes, est déclaré Champion de France. Les clubs dont l'équipe masculine est classée 15 ^{ème} et 16 ^{ème} descendent en DR la saison suivante. Le club dont l'équipe féminine est classée 8 ^{ème} descend en DR la saison suivante.

- **Sélection des Archers**

Pour la DNAP : 4 archers par équipes sélectionnés par leur club (64 hommes / 32 femmes).

Les archers des équipes sélectionnées pour la DNAP sont également qualifiés pour le Championnat de France individuel et font partie des 128 hommes et 70 femmes.

- **Déroulement**

Le règlement de l'épreuve est le même que celui du Championnat de France de D1.

- **Constitution des équipes et procédure d'inscription**

Le règlement est le même que celui du Championnat de France de D1.

- **Le classement des équipes**

S'effectue à l'issue des deux épreuves et utilise le même mode de calcul que le Championnat de France de D1 pour les hommes et de la D2 pour les femmes.



• Arbitrage

Chaque équipe de DNAP doit mettre à la disposition de l'organisateur, 1 fois par saison, 1 arbitre fédéral Option FITA (qui peut être licencié dans un autre club) à l'occasion de l'une des 3 manches de DNAP. Cet arbitre est pris en charge par l'équipe de DNAP (déplacement, hébergement, repas).

Les clubs qui ont 2 équipes en DNAP (1 équipe hommes + 1 équipes femmes) devront amener un arbitre fédéral Option FITA lors des 2 manches.

Ces arbitres ne sont tenus d'officier qu'à l'occasion de la compétition par équipes. S'ils le souhaitent, ils peuvent également se mettre à la disposition du Président des arbitres pour toute aide jugée utile.

Pour la composition par équipes (16 équipes hommes + 8 équipes femmes), il y aura 12 arbitres et 1 directeur des tirs :

- **8 arbitres amenés** par les clubs participant au tir par équipes de DNAP ;
- **5 arbitres désignés** par l'organisateur, en concertation avec le PCRA de la Ligue sur le territoire de laquelle est organisée la compétition.

Pour les clubs de DNAP participants, en cas de manquement à cette règle, une sanction financière de 500 Euros par arbitre manquant leur sera appliquée.

La FFTA diffusera un tableau de répartition des arbitres par club et par épreuve de DNAP.

(Application au 01/04/2008 – Comité Directeur des 26&27 janvier 2008).

C.3.6 LES DIVISIONS REGIONALES (ARC A POULIES)

Si un club possède une équipe en DNAP, ses 3 premiers archers du classement national Fita de l'année précédente (transfert compris) ne peuvent pas participer à la DR.

Pour participer à la filière par équipe, les ligues doivent constituer une ou plusieurs Divisions Régionales qui peuvent se décliner en :

- **DR « Excellence »**
- **DR**
- **DD (Division Départementale)** : au choix de la ligue, dans une logique sportive ayant pour objectif l'accès au niveau supérieur.

- **La DR « Excellence »**

Les catégories

Femmes arc à poulies

Hommes arc à poulies

La mixité, pour la composition des équipes, est interdite.

L'organisation de la DR « Excellence » est identique à celui de la DR « arc classique ».

Le nombre d'équipes engagées doit être au minimum de 4 puis par multiple de 4.

Le 2x70m avec ou sans finales est la seule discipline de référence pour la DR « Excellence ».

Titre régional :

Le club dont l'équipe est classée 1^{ère} de DR « Excellence » est déclaré Champion Régional et accède à la finale nationale des DR.

Les procédures de montée et de descente entre les DR sont laissées à l'initiative de la Ligue.

Un club ayant une équipe en DNAP peut être champion de la DR « Excellence » mais il ne pourra pas participer à la finale nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR « Excellence », si elle n'est pas dans ce cas, sera sélectionnée pour la finale nationale.

Lorsqu'il y a moins de 4 équipes, ce n'est plus une DR « Excellence » mais une DR.



- **La DR**

Les catégories

Femmes arc à poulies

Hommes arc à poulies

La mixité peut être autorisée dans toutes les catégories.

Le tir en Extérieur 2x70m, le tir en Salle et le tir Fédéral sont les disciplines de référence. **Il est obligatoire** de placer au moins 1 Fita 2x70m **avec ou sans finales** dans l'organisation de la DR.

Titre régional :

A défaut de DR « Excellence », le club dont l'équipe est classée première de la DR est déclaré Champion régional et accède à la finale nationale des DR.

Les procédures d'accès des équipes de club à la DR « Excellence » sont organisées par les ligues.

Un club ayant une équipe en DNAP peut être champion de la DR, mais il ne pourra pas participer à la finale nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR, si elle n'est pas dans ce cas, sera sélectionnée pour la finale nationale.

Lorsqu'il y a moins de 4 équipes, ce n'est plus une DR « Excellence », mais une DR.

La Finale Nationale de DR (Identique pour les hommes et les femmes)

- **Période**

Entre Juillet et Septembre, après les compétitions de DR.

La date et le lieu de la finale DR "arc à poulies" sont fixés par la FFTA.

- **Sélection**

Les équipes vainqueurs de la DR « Excellence » hommes ou de la DR.

Les équipes vainqueurs de la DR « Excellence » femmes ou de la DR.

Les ligues possédant un effectif de plus de 3000 licenciés peuvent présenter 1 équipe de club supplémentaire à partir de 3000 licenciés et puis par tranche de 3000 licenciés avec un maximum de 3 équipes. Ces équipes supplémentaires sont issues, dans l'ordre, du classement de la DR « Excellence » ou de la DR.

La mixité n'est pas admise dans les équipes.

Un club sélectionné et participant à la finale nationale des DR s'engage à monter en DNAP l'année suivante, s'il gagne dans sa poule ou s'il est repêché au classement. En cas de refus de monter en DNAP, l'équipe du club sera interdite de participation à la finale de DR pendant les deux années suivantes.

- **Procédure d'inscription des équipes**

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe)

Si le club a transmis à la FFTA une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour du championnat.

En cas de litige, le délégué technique fédéral valide les procédures d'inscriptions au greffe le jour du championnat. Il peut faire appel au Président de la Commission des Arbitres et au Jury d'Appel.

Une équipe est **obligatoirement** composée de 4 ou 3 archers.

Rappel : les 4 (ou 3) archers de l'équipe doivent avoir participé à la phase de qualification de la compétition dans sa totalité.

- **Déroulement**

Selon le même principe que l'épreuve de DR « arc classique ».

A l'issue de la phase de qualification (2x70m) on constitue les poules de la manière suivante :

Nombre d'équipes		Arcs à Poulies
Plus de 12 équipes	on constitue	2 poules de 6 équipes
De 10 à 11 équipes	on constitue	2 poules de 5 équipes
Pour 8 ou 9 équipes	on constitue	2 poules de 4 équipes
Pour 6 et 7 équipes	on constitue	1 poule de 6 équipes
De 2 à 5 équipes	on constitue	1 seule poule



Les équipes qui, de par leur performance, ne rentrent pas dans le tableau par poules ne prennent pas part aux duels.

Les points de "bonus" sont attribués, après le tir de qualification (2x70m), à la 1^{ère} moitié des équipes classées qui sont retenues dans les poules.

Par exemple : 12 équipes sont qualifiées pour les matches de poules : on constitue 2 poules de 6 équipes de la manière suivante :

Poule 1	Poule 2
1 ^{ère}	2 ^{ème}
4 ^{ème}	3 ^{ème}
5 ^{ème}	6 ^{ème}
8 ^{ème}	7 ^{ème}
9 ^{ème}	10 ^{ème}
12 ^{ème}	11 ^{ème}

Chaque équipe rencontre les 5 autres équipes de sa poule (5 matches).

A l'issue de ces 5 matches, un classement par poule est établi par **attribution de points** :

- sur la phase de qualification : les 6 premières équipes marquent 1 point
les 6 dernières 0 point ;
- sur les matches : match gagné = 1 point
match perdu = 0 point.

En cas d'égalité

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les matches de poule : les scores des matches (*sans addition d'un éventuel score de barrage*) des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue de matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

• Classement final des équipes

A la fin de tous les matches, les équipes sont classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} place dans chaque poule, en fonction du nombre de points acquis et les scores réalisés lors des matches.

- ✓ L'équipe masculine classée première dans les 2 poules (2 équipes) accède à la Division Nationale Arcs à Poulies la saison suivante. Dans le cas où 1 seule poule masculine est constituée, les 2 premières équipes de la poule accèdent à la Division Nationale Arcs à Poulies, la saison suivante
- ✓ L'équipe féminine classée première dans la poule (1 équipe) accède à la Division Nationale Arcs à Poulies la saison suivante. Dans le cas où 2 poules féminines sont constituées, un match entre les équipes premières de chaque poule est organisé et l'équipe vainqueur de ce match accède à la Division Nationale Arcs à Poulies, la saison suivante.
- ✓ Les 2 dernières équipes hommes et la dernière équipe femmes de la Division nationale (Regroupement National + le Championnat de France Individuel) descendent en DR.

C.3.7 LES REGLES COMMUNES AUX COMPETITIONS PAR EQUIPES

- **Le Capitaine d'Equipe** est le responsable de son équipe concernant en particulier :
 - ✓ la conformité de la composition de son équipe (transferts – étrangers – surclassements) ;
 - ✓ la conformité quant à la tenue vestimentaire et à l'équipement des archers ;
 - ✓ il est l'unique interlocuteur avec le greffe et les arbitres. A ce titre, il présente l'ensemble des documents administratifs (licence fédérale, certificat médical, passeport sportif) au greffe qui lui remet les dossards et les dossiers personnels.

• Absence d'une Equipe

Les clubs de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR doivent pouvoir présenter une équipe lors de toutes les épreuves de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR. Ils doivent pouvoir disposer de remplaçants en nombre suffisant afin de participer à l'ensemble des compétitions de leur division.

Le Tir sur cibles extérieures – Règlement français des épreuves fédérales

En cas d'absence – forfait – d'une équipe lors d'une épreuve de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR, le club devra justifier son absence sous peine de recevoir une pénalité.

Pour être justifiée, une absence devra être *imprévue* jusqu'à 5 jours avant le début de la phase de qualification. Les dirigeants du club devront en fournir la preuve et l'adresser à la FFTA.

Exemples de situations ne pouvant pas justifier une absence car prévisibles plus de 5 jours avant la compétition :

- ✓ travailler le jour de la compétition ;
- ✓ passer un examen ;
- ✓ honorer une sélection en équipe nationale ;
- ✓ une blessure persistante ;
- ✓ etc...

Par ailleurs, des difficultés de transport (panne, grève, etc...), jusqu'à la veille du premier jour de compétition, ne peuvent pas être considérées comme une absence justifiée.

Au-delà des 5 jours précédant la compétition, l'absence est injustifiée et le club doit pouvoir pallier l'insuffisance des archers dans l'équipe, quelle que soit son importance.

Un seul ou 2 archers ne peuvent pas constituer une équipe. Une équipe doit être constituée de 3 membres minimum ou 4 membres maximum pour se présenter à une compétition de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR, participer à la phase de qualification, aux duels de poule et de classement.

Sanctions : une équipe absente se verra attribuer moins 30 points (- 30 pts) en D 1 et moins 15 points (- 15 pts) en D 2.

Un appel jugé recevable, transmis dans les 3 jours suivant la compétition à la FFTA, peut, éventuellement, annuler la pénalité.

En tout état de cause, l'équipe absente marquera 0 point pour la compétition concernée.

A la fin de l'épreuve de qualification, l'équipe absente est classée dernière. Lors des matches de poules, les équipes devant rencontrer l'équipe absente tirent à vide et doivent comptabiliser les scores de chaque match afin de totaliser le même nombre de scores que les autres équipes en vue d'un éventuel départage en cas d'égalité.

• Quelques points de règlement

Une équipe est composée de 4 archers maximum ou de 3 archers minimum (ainsi une équipe de deux archers ne sera pas acceptée).

Rappel (Règlement international) : les 4 (ou 3) archers de l'équipe doivent participer à toute la phase de qualification.

Lorsque les boîtiers électroniques ("pockets") sont installés sur le terrain de compétition, les archers ont l'obligation de remplir les 2 feuilles de marque.

Ils doivent également rentrer correctement leurs scores dans les boîtiers électroniques. A défaut, ils s'exposent à des sanctions :

- ✓ avertissement verbal
- ✓ avertissement officiel (carton jaune)
- ✓ disqualification

• La position des archers sur les cibles (phase qualification individuelle)

A l'occasion de la phase de qualification individuelle (2x70m) l'ordre de priorité suivant doit être respecté :

Les 3 ou 4 archers d'une même équipe seront placés sur des cibles contiguës et successives (un seul archer de la même équipe sur la même cible). Ils devront tirer sur le même rythme avec la même place sur le pas de tir

Exemples : 4 archers du club de VILLE sont positionnés ainsi : 4A, 5A, 6A, 7A
3 archers du club de VILLE BIS seront positionnés ainsi : 9B, 10B, 11B.

Ne pas placer deux archers d'un même club sur la même cible.

Ponctuellement, dans le cadre de la préparation des championnats internationaux et à la demande des entraîneurs nationaux, les athlètes sélectionnés en équipe nationale (noms fournis par la DTN) seront placés sur des cibles proches les unes des autres, en respectant toutefois les deux premières priorités.

• L'échauffement avant la phase de qualification

20 minutes minimum – 45 mn maximum.

Nombre de flèches non limité dans le temps de tir d'une volée (4 minutes).

L'échauffement s'arrête 15 minutes avant le début des tirs.

Aucun autre échauffement, ni aucune volée d'essai ne seront autorisés dans la même journée.

Pour l'échauffement, les blasons usagers sont autorisés. Blasons neufs à partir du premier match.

• Epreuve des matches par poules

Tous les matches se déroulent sous forme de rotation : 1 archer sur le pas de tir, les 2 autres attendent derrière la ligne de 1 m :

4 volées de 6 flèches (2 flèches par archer).

Temps imparti pour chaque volée : 2 minutes.

Les archers peuvent tirer dans l'ordre qu'ils désirent : chaque archer peut tirer 1 ou 2 flèches. Il doit revenir en arrière de la ligne de 1 m avant que l'archer suivant se rende sur la ligne de tir.

Quand le directeur des tirs fait commencer le match (2 coups de klaxon), les 3 archers de l'équipe peuvent s'avancer jusqu'à la ligne de 1 m qu'ils ne doivent pas franchir.

Quand le feu vert s'allume (1 coup de klaxon), le premier archer de l'équipe peut franchir la ligne de 1 m, s'installer sur la ligne de tir et commencer le tir.

En cas d'égalité de points à la fin du match, le départage se fait par un tir de barrage selon la réglementation internationale du tir par équipes.

• Les incidents de tir

Lors des matches de poules ou lors des phases éliminatoires et finales individuelles, il ne sera pas accordé de temps supplémentaire pour un incident de matériel ou corporel. Un archer peut quitter la ligne de tir (pour réparer), laisser sa place à un équipier et ensuite revenir sur la ligne de tir pour finir sa volée de 2 flèches, dans le temps imparti de 2 minutes pour l'équipe. Chaque archer est autorisé à utiliser un arc de rechange.

• Les égalités

En cas d'égalité de points de 2 ou plusieurs équipes dans le classement à la fin de l'épreuve de qualification (Fita 2x70m), le départage s'opère ainsi pour la constitution des poules et l'attribution du point de « bonus » :

- ✓ au plus grand nombre de 10 (10 et X) des 3 premiers archers de l'équipe
- ✓ au plus grand nombre de X des 3 premiers archers de l'équipe
- ✓ par un tir de barrage (cf. article B.6.20.2 du Règlement International)

Application au 01/01/2009 – Comité Directeur des 15&16 novembre 2008).

- **Les pénalités** (Cf. Chapitre II – Tir sur cibles extérieures – Règlement International – Article B.8).

Infractions mineures (pénalités en temps)

- Franchissement trop tôt de la ligne de 1 m :
 - # soit avant le signal sonore.
 - # soit avant qu'un équipier soit revenu en arrière de la ligne de 1 m.
- Flèche sortie du carquois avant que l'archer ne se trouve sur la ligne de tir.

Sanction : l'arbitre brandit le carton jaune : l'archer doit revenir derrière la ligne de 1 m et recommencer son départ ou être remplacé par un autre archer ayant des flèches à tirer.

Mais attention :

- ✓ Le nombre de cartons jaunes n'est pas limité lors d'un même match : 2 cartons jaunes ne sont pas équivalents à un carton rouge.
- ✓ Pour que l'arbitre puisse infliger un carton jaune pour un mauvais passage de relais, il est nécessaire que les 2 archers se relayant aient chacun un pied posé dans la zone comprise entre la ligne de tir et la ligne de 1 m.
- ✓ Pour qu'un arbitre puisse infliger un carton jaune pour une flèche sortie trop tôt du carquois, il faut qu'il puisse voir la pointe de la flèche avant que l'archer ne se trouve sur la ligne de tir. Cela ne concerne donc que l'archer en train de relayer un de ses équipiers. Cela ne concerne pas le compétiteur qui, dans la zone d'équipe, sort du carquois une ou plusieurs flèches pour en vérifier les pointes ou les plumes ou pour les nettoyer.
- ✓ D'autre part, un archer peut revenir (précipitamment) en arrière de la ligne de 1 m avec sa flèche sur l'arc : il ne doit pas être pénalisé. Cependant, il doit remettre la flèche dans le carquois dès qu'il a franchi la ligne de 1 m.



Infractions majeures (pertes de valeurs de flèches)

- Flèche tirée avant ou après le signal sonore indiquant le début ou la fin du tir.
- Un archer tirant plus de 2 flèches au cours d'une même volée.
- Un archer ne respectant pas la pénalité due au carton jaune (voir infraction mineure) et qui tire tout de même sans re venir en arrière de la ligne de 1m.

Sanction : l'arbitre brandit le carton rouge : l'équipe perdra la valeur de sa meilleure flèche en cible de cette volée.

Dans le cas où un compétiteur tire plus de 2 flèches au cours d'une même volée :

- ✓ Un archer tire 3 flèches et pourtant il y a 6 flèches en cible : seules les 5 valeurs les plus basses doivent être prises en compte (+ avertissement).
- ✓ Un archer tire 3 flèches et il y a 7 flèches en cible : seules les 6 valeurs les plus basses doivent être prises en compte (+ avertissement).

Infractions des coachs

- Les coachs doivent se positionner, durant le tir d'une volée, dans un emplacement qui leur est réservé situé en arrière de la ligne de 1m et sur le côté de la zone d'équipe. Pendant la volée, ils ne peuvent pas quitter leur emplacement et s'ils le font, ils ne peuvent pas y revenir.

Sanction : à la première infraction, l'arbitre s'approche du coach et lui fait la remarque. A la deuxième infraction, l'arbitre attend la fin de la série de **2** flèches ou que l'archer, en train de tirer, ait terminé son tir pour s'approcher du coach et lui demander de quitter immédiatement son emplacement réservé. Le coach doit rejoindre la zone de repos des archers (sièges, tentes) pour la durée du match. A la troisième infraction, le coach sera expulsé du terrain de compétition pour le reste de la journée.

Note importante

- ✓ Une ou plusieurs infractions du coach ne peuvent, en aucun cas, faire perdre des points à l'équipe.
- ✓ Quand il a une remarque à faire, l'arbitre doit toujours s'adresser au coach et non à l'archer pour ne pas le troubler d'avantage. C'est au coach de diriger son équipe.
- ✓ Quand un arbitre inflige une pénalité à une équipe (carton jaune ou rouge), il est essentiel que l'arbitre soit certain que le coach a bien vu le carton afin qu'il puisse en faire part à ses archers et réagir en conséquence.
- ✓ L'arbitre doit toujours donner la raison précise de la pénalité infligée, au moment où il sanctionne.
- ✓ Dans leur emplacement réservé les coachs peuvent utiliser des jumelles ou les longues vues sur pieds tout comme l'archer remplaçant.

- **L'aménagement de la ligne de tir**

Pour le tir par équipes, les organisateurs doivent aménager la ligne de tir d'une manière particulière.

On trouvera, au Chapitre II – Tir sur Cibles extérieures – Règlement International - B.12 - Annexe 2, l'aménagement prévu pour les championnats internationaux. Cet aménagement demande beaucoup de place. La Fédération recommande donc aux organisateurs d'utiliser les solutions décrites pages suivantes, selon l'espace et le nombre de cibles disponibles.

- avec 1 cible par couloir (de préférence) ou,
- avec 2 cibles par couloir
- avec placement des arbitres (deuxième croquis des pages suivantes)

L'aménagement avec une cible par couloir est préférable pour le confort des archers et pour la bonne compréhension des médias et du public.

